

Dossier suivi par :  
Carole JOSELIER  
Tél : 02 35 52 49 17  
Fax : 02 35 52 49 29  
Mèl : carole.joselier@insee.fr

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 16 octobre 2017

### **Insee Analyse Normandie n°36 : « Un Calvadosien sur cinq âgé de 75 ans ou plus en 2050 : l'autonomie face au défi du vieillissement »**

À l'occasion du renouvellement du schéma de l'autonomie 2018-2023, le Département du Calvados et l'Insee se sont associés pour établir un diagnostic des populations potentiellement concernées.

Les personnes âgées et handicapées forment deux groupes susceptibles de connaître le risque de perte d'autonomie. En 2013, dans le Calvados, 220 000 personnes appartiennent à ces catégories et sont principalement concentrées dans les pôles urbains.

Elles accèdent facilement aux équipements. En effet, le taux d'équipement est le plus élevé de la région normande et ces équipements sont bien répartis sur le territoire.

Les seniors calvadosiens bénéficient de conditions de vie plutôt favorables. En revanche, leur niveau de vie est plus faible après 75 ans, lorsqu'ils arrivent aux âges où les risques de perte d'autonomie sont les plus élevés.

Le vieillissement de la population constitue un enjeu central des politiques en faveur de l'autonomie. La population très âgée, la plus concernée par les risques de perte d'autonomie, augmenterait très fortement jusqu'en 2050, continuellement alimentée par les générations plus nombreuses issues du baby-boom. En 2050, un Calvadosien sur cinq aurait 75 ans ou plus. Dans le Calvados, les installations de retraités, particulièrement attirés par le littoral, contribuent de manière non négligeable à l'augmentation de la population âgée.

Au sein du département, le vieillissement serait moins rapide dans les zones où il est déjà avancé et, à l'inverse, plus rapide sur les territoires les plus jeunes.

Retrouvez gratuitement cette publication sur notre site : [Insee Analyse Normandie](#)